

Fiscalité des revenus des créateurs et des créatrices

Objectifs :

Identifier les différents types de revenus artistiques et le régime fiscal qui leur est applicable
Appréhender les différents impôts et les options possibles
Mesurer l'impact de la fiscalité sur le traitement social des droits d'auteur
Maîtriser l'imposition des revenus à l'international
Optimiser fiscalement son activité de création selon sa situation

Programme détaillé :

En préambule :

La domiciliation fiscale

Identifier les différents types de revenus artistiques

les droits d'auteur
les cachets et revenus des artistes interprètes
les autres revenus BNC

Exercer son activité de création à titre individuel :

Le régime social des artistes auteurs ?

Le précompte
L'impact du régime fiscal sur les cotisations sociales
Les activités artistiques accessoires

Comment déclarer ses droits d'auteur à l'impôt sur le revenu ?

Déclaration en Traitements et Salaires ou en Bénéfices Non commerciaux
Les frais professionnels
L'étalement de l'art 100 bis du CGI
Les crédits d'impôt
Le paiement de l'impôt : Prélèvement à la source ou acompte contemporain sur le compte bancaire

Les prélèvements sur droits d'auteur

L'impact des commissions d'agents et avances éditoriales
Le double précompte des cotisations sociales

Les différents régimes de TVA applicables aux droits d'auteur

En France – retenue TVA – Franchise- option
La note d'auteur
A l'International

Les revenus de source étrangère

La retenue à la source sur les droits d'auteur

Les conventions fiscales internationales et les attestations de résidence fiscales

La CFE

Les exonérations applicables

Passer de l'entreprise individuelle à la société

L'option pour la déclaration des droits d'auteur à l'IS

Impact fiscal

La création d'une structure

Régime fiscal et social

Imposition du dirigeant

Publics concernés : artistes, auteurs et autrices, compositeurs compositrices, interprètes, administrateurs et administratrices, comptables, responsables de structures du secteur culturel. Toute personne ayant besoin, dans son activité, d'optimiser la situation fiscale des artistes ou des auteurs et autrices avec qui elle travaille.

Prérequis : Avoir des connaissances de base de l'écosystème musical

Durée : 1 jour(s) soit 7 heures

Coût : 350.00 net (pas de tva sur les formations)

Fréquence : environ une fois par an

Effectif : maximum de 12 stagiaires

Interventions : Laurence Boisseaux (fiscaliste – responsable fiscale et paiement des droits d'auteur à la SACEM)

Modalités d'évaluation : quizz, études de cas, mises en situation

Etude de satisfaction et d'impact : bilans à chaud et à froid

Attestation, certificat : Attestation d'assiduité

Modalités pédagogiques et moyens techniques : présentiel, exposés, présentations, vidéoprojections, documentation et supports papier

Ressources complémentaires : Cours enrichi sur plateforme ENT.

Public en situation de handicap : Si vous êtes en situation de handicap et/ou que la formation nécessite des aménagements spécifiques, merci de le préciser dans le formulaire de préinscription dans la case concernée et/ou de vous manifester auprès de notre référente handicap par mail : formations@cnm.fr ou par téléphone au 01 83 75 26 00.

Financement : dispositif de financement : <https://cnm.fr/dispositifs-et-financement-de-la-formation/>

Délai d'accès : selon liste d'attente, prévoir minimum un mois si demande de financement. Clôture des inscriptions 7 jours avant la date d'ouverture de la formation

Page web de la formation : <https://cnm.fr/formations/fiscalite-des-artistes-et-des-auteurs/>

Date de dernière mise à jour de cette page : 27/08/2024